

A l'appel du mrap plusieurs dizaines de personnes ont manifesté devant l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris le vendredi 23 novembre.

Vous pouvez faire quelque chose pour James Mangé, jeune résistant à l'apartheid de 24 ans, condamné à mort en Afrique du Sud pour ses activités dans le mouvement de libération, l'African National Congress (ANC). Une série de cartes postales à envoyer au Président Giscard d'Estaing, à l'ambassadeur d'Afrique du Sud, au

Une série de cartes postales à envoyer au Président Giscard d'Estaing, à l'ambassadeur d'Afrique du Sud, au président de l'ANC, Olivier Tambo, et au mrap est disponible au siège du Mouvement. Elles doivent être envoyées par milliers. Demandez-les, placez-les autour de vous, faites participer le maximum de monde à leur diffusion! Si vous pouvez en prendre une série, c'est bien, si vous pouvez en placer 5, c'est mieux. Etes-vous sûr de ne pas pouvoir en diffuser 10, 20 ou plus. Pour sauver la vie de James Mangé, ne soyez pas modestes, faites le maximum.

Chaque jeudi, jour de la semaine où James Mangé a été condamné à la peine capitale, téléphonez votre réprobation à l'ambassade de la République raciste d'Afrique du Sud : (1)555.92.31. Chaque troisième jeudi du mois, un rassemblement est organisé devant cette ambassade de 18 heures à 19 heures 30. (59, quai d'Orsay, 75007 Paris - Métro Invalides).

Je participe à la campagne du mrap pour que James Mangé ait la vie sauve.
Je commande séries de cartes postales de soliarité.
Je versefrancs (5 F la série, franco)
Nom
Prénom
Adresse
A retourner au mrap, 120, rue Saint-Denis 75002 Paris - CCP Paris 14.825.85.

sauver james mangé

On a beaucoup parlé de Martin Luther King et d'Angela Davis. Mais ce qui nous intéresse, ce n'est ni le meurtrier du premier, ni le geôlier de la seconde, qui restent et resteront ignorés, mais plutôt la personnalité et le cœur de chacun de ceux qui luttent pour que les Droits de l'Homme soient respectés, et que chaque être humain soit reconnu à sa juste place et valeur dans n'importe quel pays.

MOHAME

je renouvelle mon abonnement

Sensibilisé à votre Mouvement depuis deux ans et adhérent depuis l'année dernière, je renouvelle mon abonnement par

le chèque ci-joint. J'ai littéralement dévoré l'avant-dernier droit et liberté qui m'a sensibilisé encore davantage à tout ce racisme qui investit notre chère civilisation !

Quant au dernier numéro que je viens de recevoir, j'ai été très ému d'y lire un hommage à Jean Seberg dont le drame, entre tant d'autres certes, m'a complètement bouleversé. C'est pourquoi, en hommage à cette actrice qui a donné beaucoup de son argent en faveur de l'intégration raciale aux U.S.A., j'ai augmenté mon chèque modestement.

Michel GOUGEON 45 Orléans

courage et obstination

Me voici déjà parvenu au terme d'un premier abonnement à votre mensuel droit et liberté et c'est sans l'ombre d'une hésitation que je choisis aujourd'hui de renouveler mon engagement. Conscient de ne mener qu'un piètre combat au sein d'un environnement raciste et rempli de préjugés, et regrettant de ne pouvoir vous accorder plus de temps et d'argent aussi, il ne me reste qu'à vous souhaiter courage, obstination et succès dans vos luttes quotidiennes contre l'intolérance, le racisme et sa cohorte de préjugés.

P. SZYMANEK 55240 Bouligny

les masques de l'arbitraire

A chacun sa connaissance sa vérité, sa vision de la réalité. Toi qui connaît ton ignorance à chaque pas tu la mesures ne te méprises point pour autant Tu connais ton ignorance voilà ta force alors sans a priori tu abordes l'autre pour faire connaissance quand nombre de miséreux prétendent a priori vérité ce qui n'est en fait que préjugés arbitraire racisme.

Edith LOUISEBERNARD

editorial =

james mangé

«La soirée fut d'une tristesse accablante. De leurs cellules de condamnés à mort, les héros annonçaient aux autres occupants de la prison, par un chant doux et mélancolique, que leur fin était proche... Ce n'est que tard dans la nuit que le chant s'arrêta, que la prison sombra dans un silence inquiétant. J'étais déjà éveillé lorsque le chant reprit, tôt le matin. De nouveau, cette musique si tragiquement belle s'éleva des barreaux de la fenêtre, emplissant de son écho la promenade, allant se perdre dans les immenses cours de la prison».

Ainsi le démocrate blanc Ben Turok évoquait-il l'exécution du militant de l'ANC d'Afrique du Sud, le poète Vuyisilé Mini. Ainsi mourut, en avril dernier, le militant de l'ANC, Solomon Mahlangu, 23 ans.

James Daniel Mangé, 24 ans, marié, père d'un enfant, passera Noël dans la cellule des condamnés à mort, à la prison de Pretoria, en Afrique du Sud. Combien de fois aura-t-il entendu la longue mélopée qui accompagne chaque supplicié jusqu'à sa fin, à l'aube, dans cette Afrique du Sud où c'est l'été, où l'on pend en moyenne deux Noirs par semaine — où les rares condamnés blancs ont « droit » chacun à une corde neuve tandis que la même corde sert à plusieurs reprises pour les Noirs?

James Daniel Mangé. Il aurait été possible de s'indigner devant le silence presque total de la presse ; toi, l'otage de l'apartheid, l'otage oublié qu'on voue au supplice pour l'exemple, pour faire peur, comme firent autrefois Lischka et les siens de Jean-Pierre Timbaud de ceux de Chateaubriant. Mais c'est trop écœurant. Noël arrive, ton épouse et ton fils seront seuls ; toi, dans ta cellule, c'est la mort qui guette.

James Daniel Mangé, condamné à mort, 24 ans. Ils t'avaient mis, toi et tes onze camarades, dans une caisse de verre « spécialement conçue », ils t'ont jugé à huit-clos « pour protéger les témoins », ils t'ont condamné à mort, et tes onze frères à 173 ans de prison. Mais vous, c'est en chantant les hymnes de la liberté que vous entriez devant vos bourreaux et lors du verdict, vous proclamiez sur des pancartes fièrement levées : « Jamais à genoux », « L'apartheid est un crime contre l'humanité ».

James Daniel Mangé, condamné à mort pour cause de courage, du grand courage d'appartenir à la résistance de l'ANC, condamné à mort pour cause de noblesse, de grande et haute noblesse d'homme debout contre le plus hideux des racismes, James Daniel Mangé, 24 ans, condamné à la mort par des criminels contre l'humanité.

Mais ils vont savoir, nous en prenons l'engagement, qu'ici aussi, tu as des milliers et des milliers d'amis. Tout, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour t'arracher à cette mort injuste. Nous ne ménagerons pas nos efforts, car l'exemple que tu nous donnes, pour nous, les antiracistes de France, c'est l'avenir du monde qui paraît plus lumineux. Et c'est aussi ça, Noël.

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

droit et liberté ■ n°386 ■ décembre 1979